

ministre des Postes la responsabilité de la conduite des négociations qui ont amené les grèves tournantes dans tout le pays.

M. Osler: Le député me permettrait-il une question?

M. Forrestall: Je ne sais si le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Osler) a quelque chose à apporter au débat, mais s'il a une question, j'y répondrai.

M. Osler: Le député préconise-t-il une intervention du Parlement dans ce conflit syndical? Pourrait-il avancer ici et tout de suite le chiffre d'un règlement possible?

M. Forrestall: J'ai dit que j'accepterais une question du député, mais bien entendu je n'accepte pas du tout sa suggestion.

Des voix: Oh, oh!

M. Forrestall: Nous avons mieux à faire ici cet après-midi que d'écouter des faussetés. Les employés des Postes ont, bien entendu, le droit de faire la grève. Mais, ils se sont mis en quatre pour permettre au gouvernement d'en arriver à une formule raisonnable pour régler le problème. Qu'on ne me parle pas des 6 p. 100 mentionnés dans les principes directeurs. J'en ai soupé et le reste du pays aussi. Nous en avons soupé des excuses publiques et des déclarations insipides du gouvernement. La dernière chose que je m'attendais à voir à la Chambre après les élections de 1968 c'est un gouvernement allant d'une crise à l'autre, si préoccupé de sa propre ineptie qu'il ne peut trouver le temps de régler les problèmes quotidiens avec la compassion et la compréhension que le peuple canadien souhaite. Nous n'avons pas encore un gouvernement même à demi compétent.

M. McGrath: Le premier ministre (M. Trudeau) n'aide pas les choses quand il présente des chiffres inexacts.

M. Forrestall: Le premier ministre ne le sait peut-être pas. Il compte sur les conseils qu'on lui donne. Je ne suis pas certain qu'il s'intéresse particulièrement aux détails concrets de la situation. Je suppose qu'il se rend compte que certaines difficultés peuvent évoluer au fur et à mesure que le temps passe si cette question n'est pas résolue. Mais le fait est que le premier ministre est si vain qu'il ne veut pas de nouvelles démissions au sein de son gouvernement car cela pourrait donner à penser sur sa compétence à choisir des hommes.

[M. Forrestall.]

En réalité, monsieur l'Orateur, il est étonnant que le premier ministre et ses collègues de Montréal, à l'exclusion du député de Westmount (M. Drury), dirigent le pays sans permettre que trop de choses ne leur échappent. Nous en avons eu un exemple classique cet après-midi avec le ministre des Postes qui m'a amené à renoncer aux notes que j'avais soigneusement préparées. Nous ne sommes pas venus ici pour écouter les observations du ministre des Postes. Nous sommes venus pour que le gouvernement nous dise ce qu'il va faire pour régler le problème s'il veut bien faire preuve d'un peu de sympathie et de compréhension dans les négociations. Quand cela se produira-t-il? Ne me parlez pas de mécanisation. Le problème porte essentiellement sur l'incapacité du ministre. Il faut que le premier ministre se fie à son cabinet. Ne nous étonnons pas qu'il ait l'intention de remanier la moitié du cabinet au cours de cet été.

• (6.00 p.m.)

Une voix: Quelle moitié?

M. Forrestall: Je le dis aux députés de l'arrière-ban, y compris au lapin du haut de la vallée: ils pourraient peut-être contribuer beaucoup plus valablement à nos efforts que ne l'a fait le ministre des Postes cet après-midi. Nous discutons de cette question à la Chambre qui est l'endroit tout désigné pour la faire. Le gouvernement devrait témoigner ne fût-ce que d'un semblant d'organisation et de logique. Ses partisans ne devraient pas être autorisés à rentrer dans leurs foyers cet été avant que le gouvernement n'ait consenti à apporter un peu de charité—ne parlons pas d'honnêteté—de logique, de raison et de bon sens dans ses négociations avec les postiers du Canada.

Cette situation ne peut durer, monsieur l'Orateur. Le président du Conseil du Trésor (M. Drury) devrait prendre ce soir la parole et combler le grand vide laissé par les remarques du ministre des Postes (M. Kierans) dont les propos cet après-midi n'avaient absolument rien à voir avec la situation. La Chambre ne devrait pas s'ajourner pour l'été avant que la situation soit redressée. Peut-être le ministre de la Justice (M. Turner) pourrait-il témoigner d'un peu de charité et de compréhension. Peut-être pourrait-il s'immiscer dans le débat. Nous saurions si le gouvernement entend agir honnêtement, raisonnablement et d'une manière responsable dans ce domaine. Les Canadiens sont en droit d'être assurés d'un service postal ininterrompu et adéquat. Ceux qui assurent ce service ont également droit à une considération raisonnable de la part du ministre et du gouvernement. Après tout, ils travaillent pour tous les Canadiens.